

Calvinet

les nouvelles

DIXIÈME MARCHÉ DE NOËL DE CALVINET



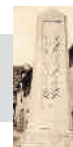
Bonne Année 2014



« Les huîtres sont des mollusques qui passent les fêtes de fin d'année dans des huttes appelées bourriches. »

Claude Pieplu

Le monument aux morts de Calvinet



A la fin de l'année 1927, Jean de BONNEFON, alors maire de Calvinet, rédige la préface de l'annuaire de la société amicale des originaires du canton de Montsalvy, daté de janvier 1928.

Cette préface est dédiée *A nos Morts Glorieux*, c'est-à-dire aux quelques cinq cent morts du canton de Montsalvy (qui comptait pendant la Première Guerre mondiale quinze communes : les communes de VEZELS-ROUSSY et TEISSIERES-LES-BOULIES en faisaient en effet partie).

« *La litanie française de nos morts ne vient pas trop tard ; car ceux qui ont donné leur vie pour la France n'appartiennent pas à la vaine et frivole actualité, mais à l'histoire éternelle.*

(...)

A tous nous devons crier : Morts de la guerre ! Vous n'êtes pas des atomes de néant, vous ne serez pas des poussières d'oubli, remuées par les chars de guerre. Vous êtes les fleurs épanouies et colossales qui allez enserrer l'arbre de paix de vos victorieuses volutes ».

Depuis quelques années déjà, des monuments aux morts ont été érigés dans les communes de France. Ceci donne lieu parfois à polémique¹, voire à trafic².

A Calvinet, le conseil municipal décide l'érection d'un monument aux morts pour la Patrie le 3 décembre 1922. L'architecte parisien désigné est Georges WYBO, dont les plans seront approuvés par le Préfet du Cantal le 16 février 1923.

Une commission composée de Jean de BONNEFON, François LAVIGNE et Victor GRASSET est chargée de traiter avec l'entrepreneur qui sera choisi. Ce dernier sera Henri GALAUD, de Senezergues.

Le devis sommaire, établi le 13 novembre 1922, est d'un montant de 4500 Francs. Il sera financé par le budget de la commune et par souscription publique.

Par délibération du 5 octobre 1924, le conseil municipal décidera de conclure un marché de serrurerie avec l'entreprise aurillacoise BALMISSE, afin d'installer une grille d'entourage au Monument aux Morts.

Le tailleur de pierres est REYNAL, dit « *Le Frisé* », aidé de Jean-Pierre VERGNE, dit « *Le Quercy* ». Ce dernier est en effet originaire de Saint-Céré, où il est né le 10 mars 1868. Il s'est marié à Calvinet le 12 juillet 1895 avec Julienne BLANC (née le 29 juin 1876 à Calvinet, fille d'Antoine BLANC et de Françoise MALVEZIN).

C'est eux qui sont susceptibles d'être sur cette photographie, qui nous a été confiée par leur arrière petite-fille. Cette photographie n'est cependant pas datée. Est-ce l'inauguration du Monument, dans les années 1920 ou une commémoration ?



Toute précision est la bienvenue.

¹Sur l'édification du monument aux morts de Montsalvy, cf. *Chronique du Veinazès* n°22

²Au revoir là-haut, roman de Pierre LEMAITRE, Éditions Albin Michel, Prix Goncourt 2013

Calvinet Les Nouvelles n° 368 - janvier 2014 - bulletin municipal d'informations semestriel
Direction de publication : Edouard de Bonnafos - réalisation : Pierre Couderc - François Danemans - Robert Malbos
Ce numéro a été imprimé à 260 exemplaires par l'imprimerie I2S Del Barco Aurillac.

Éditorial

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Le monument aux mortsp 2

Éditorialp 3

Vie de la commune :

Réunions du Conseil.....p 4

Petites infosp 10

Prince Albert de Monaco....p 10

La poste et les numérosp 11

Législation buvettesp 11

La piscine et l'Estanquiol...p 12

Fondation du Patrimoine ...p 14

État Civil 2013.....p 15

Animations 2014.....p 15

Vie associative

Comité d'Animation.....p 16

A.P.E......p 17

Nouvelle association.....p 18

Calvinet Pétanquep 19

Tennis Club.....p 19

Calvinet-Patrimoine.....p 20

Séniors de Calvinetp 22

Calvinet Sportif Football ...p 23

Nous venons de passer en 2014. Ces fins d'années sont souvent l'occasion de fêtes et de rencontres familiales dont, je l'espère, vous avez pu profiter. Calvinet n'a pas été en reste avec son dixième marché de Noël, son décor festif que grands et petits ont pu apprécier.



Les prochaines années ne s'annoncent pas aussi faciles : la crise économique touche, avec un peu de retard, le Cantal. C'est constaté par les différentes Chambres Consulaires, Chambre des Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture ; dans tous les secteurs, l'économie ralentit ; les aides aux familles en détresse sont de plus en plus utilisées. Pour le cas particulier de la gestion communale, les pouvoirs publics nous ont prévenus des baisses de dotation et subventions pour les années à venir, baisse de moyens qui se traduiront par moins d'investissements car le coût des services ne cesse d'augmenter. Dans le même temps, on nous annonce des projets de restructuration des services publics du département : écoles, gendarmeries, poste.... Plus que jamais nous aurons besoin d'être présents pour défendre notre village qui doit conserver ses atouts et son rôle de bourg centre pour les communes voisines. C'est l'affaire de la mairie mais c'est aussi l'affaire de vous tous, habitants de Calvinet qui êtes les acteurs de la vie dans notre village.

Comme le dit l'écrivain Antoine de Saint Exupéry : "On ne peut prévoir l'avenir, mais on peut le permettre".

Puisque les élections municipales approchent, ce premier trimestre 2014 sera l'occasion de vous présenter le bilan de six années. Comme je l'ai annoncé au Conseil Municipal, je solliciterai vos suffrages pour un nouveau mandat avec une nouvelle équipe. Que ces élections ne nous empêchent pas de continuer notre travail jusqu'au terme de notre mandat.

2014 va démarrer avec de beaux projets qui vont mettre en lumière notre village : l'accompagnement des services médicaux de Calvinet et la visite d'un chef d'état, son Altesse le Prince Albert II de Monaco.

Je renouvelle à chacun d'entre vous, les vœux exprimés au marché de Noël, vœux de santé, joie et paix pour cette nouvelle année.

Édouard de Bonnafos, maire

A handwritten signature in blue ink that reads "Bonnafos".

Rendez-vous en juillet 2014 pour découvrir votre prochain bulletin!

Boîte à suggestions : N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes ... ce bulletin est votre bulletin ... Vous pouvez pour cela vous rapprocher des membres de la Commission « Bulletin municipal » ou transmettre vos remarques par email : mairie.calvinet@wanadoo.fr



Séance du 31 mai 2013

Parcelle bois de Bel Air

La propriété du Vernassal a été achetée par la commune en faisant valoir un droit de préemption. A présent pour la vente des bois, la procédure légale indique qu'après la signature d'un compromis de vente avec l'acheteur potentiel de la parcelle, il y a obligation de proposer la vente aux anciens propriétaires et à l'acheteur évincé cité dans la DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner), ce qui a été fait.

La famille Momboisse n'a pas donné de suite favorable à notre proposition tandis que M. Souquière Michel, acheteur évincé, est intéressé par l'achat de la parcelle de Bel-Air au prix de 55 000 euros. Lecture du courrier. Le Conseil Municipal considérant la priorité de Monsieur Souquière Michel et le prix correct proposé, bien qu'inférieur à celui du plus offrant dans la procédure de vente de gré à gré, accepte de vendre la parcelle de Bel Air: section C n°82, à Monsieur Michel Souquières au prix de 55 000 euros.

Parcelle bois du Pouget

L'acheteur le plus offrant retenu pour la vente de la parcelle du Pouget n'a pas accepté la signature du compromis de vente et a fait part de son désistement.

En conséquence, le Conseil Municipal décide de proposer la vente de cette parcelle, section A n°8, à l'acquéreur en 2^{ème} position, Monsieur Laurent Bru selon son offre de 3 000 euros.

Pêche dans l'étang de l'Estanquiol : ouverture entre le 22 juin et le 15 septembre 2013.

Fusion clubs de foot Calvinet – Cassaniouze - Mourjou : Les trois associations sportives ont récemment fusionnées et sollicitent des communes une augmentation des subventions 2013 pour financer les frais liés à la fusion. Au budget primitif, la somme de 1 000 euros a été inscrite. Le Conseil Municipal accepte d'attribuer la somme de 1 350 euros, identique à celle des communes de Mourjou et Cassaniouze.

Lotissement Le Puech : Une option d'achat a été déposée sur le lot n° 2. La vente devrait se réaliser en fin de premier trimestre 2014.

Demande d'achat de terrain

Lecture du courrier de Mr Lacipière et Melle Delbos sollicitant l'achat d'une bande de terrain en bas de leur propriété. Quelques membres du Conseil se rendront sur le site pour mieux évaluer sur place.

Ravalement de l'église : Retard dans l'exécution des travaux en raison du mauvais temps. La couleur de l'enduit sera choisie à partir d'essais proposés. La souscription sera lancée très prochainement.

Rampe d'accès handicapés devant le bâtiment Poste/Cabinet dentaire

Une subvention de 2200 euros a été accordée par le Conseil Général, dans le cadre du FEC 2013

Une demande de subvention au sénateur Jacques Mézard, au titre d'une réserve parlementaire, est en cours. France Télécom sera sollicité pour le déplacement de la cabine téléphonique.

Aire de Pétanque : Pour le financement de ces travaux, une subvention de 1 800 euros a été accordée par le Conseil Général, dans le cadre du FEC 2013 et une subvention de 2 000 euros a été accordée par le député Alain Calmette. La moitié de cette aide, soit 1 000 euros, financera une partie de l'éclairage du terrain.

Puy Capel : des arbres ont été partiellement coupés. Il y a lieu d'en rechercher les auteurs.

Pavillon HLM Le Puech : le pavillon le plus bas sera clôturé. Le devis de grillage de "Descours et Cabaud" est validé.

Cabinet médical : étude sur les possibilités d'aides auxquelles peut prétendre une commune pour des structures médicales.

Concert : "*Les plus beaux chants de l'Occitanie médiévale*" interprétés par Dominique Metzlé (baryton et harpe à l'église le mardi 13 août en soirée.

Séance du 11 juillet 2013

Aménagement des forêts de la commune

Les représentants de l'Office National des Forêts indiquent que notre plan de gestion des forêts est arrivé à terme le 15 avril 2013. Il convient d'établir un état des lieux ainsi que les projets qui en découlent pour le prochain plan de gestion.

Le document est établi sur 20 ans pour une gestion et une vision à long terme.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur ce futur plan de gestion des forêts situées sur le territoire communal et relevant du Régime Forestier. Celui-ci regroupe les forêts suivantes :

1. Forêt sectionale du bourg de Calvinet (109,19 ha)
2. Forêt sectionale de Calvinet et Pierras (7,33 ha)

Le document a été établi par l'Office National des Forêts pour la période de 2013 à 2032.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le projet proposé.

Prix du repas cantine

Prix des repas à la cantine municipale à compter de la rentrée scolaire de septembre 2013 :

- 1.93 euros au lieu de 1.89 euros (repas enfant)
- 5.66 euros au lieu de 5.55 euros (repas adulte)

Tarif de la garderie

2.08 euros de l'heure, au lieu de 2.04 euros l'an passé.

La tarification reste effectuée à la ½ heure, applicable à la rentrée de septembre 2013.

Subvention complémentaire au Comité des Fêtes

300 euros à rajouter à la subvention de 1000 euros prévue au budget primitif

Demande d'achat de terrain de M. LACIPIERE Claude et Melle DELBOS Stéphanie

Une bande de terrain de 5 mètres de largeur, sur la longueur de leur jardin dans le bourg, sur les parcelles 514 et 518, soit une superficie d'environ 220 m².

Le Conseil Municipal, décide la vente de ce terrains au prix de 11 euros le m².

Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge des demandeurs.

Assainissement collectif

Règlement : la commune gère le réseau jusqu'en limite de propriété. Le propriétaire prend donc à sa charge les travaux à l'intérieur de la parcelle.

Commission aux activités scolaires et périscolaires

Création d'une commission aux activités scolaires et périscolaires : Édouard de Bonnafos – Valérie Couderc-Mazac auxquels devront s'ajouter deux représentants des parents d'élèves.

Location chapiteau

Le Conseil Municipal considère que, pour des questions de sécurité, il est indispensable de laisser cette structure

sur la commune, à l'exception des communes ou associations limitrophes et des communes ou associations du territoire de la Communauté.

Questions diverses

- **Réserve Parlementaire** : Jacques Mézard Sénateur a accordé une aide de 2 000 euros pour le financement de la rampe d'accès du bâtiment cabinet dentaire/Poste.
- **Recensement de la population** : Les premiers résultats de l'INSEE font apparaître une parfaite concordance avec les documents fournis par la Mairie : 497 bulletins individuels et 13 bulletins établis dans une communauté (Gendarmerie) : soit 510 habitants auxquels se rajouteront les étudiants et résidents en Maison de retraite.
- **Étude structure médicale** : Une commune peut bénéficier de diverses aides pour un tel aménagement. Le Conseil Municipal émet un avis favorable de principe.
- **Digue de l'étang de l'Estanquiol** : un arrêté sera pris pour interdire la circulation à tout véhicule dont les deux roues sauf agents techniques commune et véhicules d'urgence.
- **Décharge à proximité de l'atelier communal** : La Communauté des Communes du Pays de Montsalvy sera relancée pour le projet de Point d'Apport Volontaire et de dépôt d'encombrants à proximité de l'atelier communal.

Séance du 12 septembre 2013

Cabinet médical

Avis favorable pour une structure médicale pérenne pour l'avenir de Calvinet. Le Conseil municipal envisage la construction d'un bâtiment pour les médecins et un autre à usage de pharmacie.

Un avant-projet va être engagé : terrain, construction, financement, subventions...

Travaux en cours

- **Travaux de voirie** : l'entreprise EUROVIA vient de les terminer : chemin de Plaisance - Accès au lotissement du Puech - Accès Gendarmerie et rue des Prades.
- **Ravalement église** : l'entreprise Mazac a posé l'échafaudage pour un début de travaux imminent.
- **Rampe d'accès** : le déplacement de la cabine téléphonique est en cours. Les travaux d'aménagement seront réalisés début 2014.
- **Point d'Apport Volontaire (PAV) et encombrants à proximité de l'atelier communal** : en cours avec la Communauté de Communes.



Abrogation du POS

Le POS est devenu mal adapté aux besoins actuels de la commune. Cependant les modifications et révisions de POS ne sont plus autorisées par l'administration ou autorisées ponctuellement pour une parcelle avec procédure lourde et coûteuse. D'autre part la mise en place d'un P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) peut être longue et coûteuse. Le Conseil Municipal peut envisager d'abroger le POS. Si la préfecture l'autorise, ce sont les Règles Générales d'Urbanisme qui s'appliqueront.

Prix de vente de l'eau

Tarifs pour 2014.

Location du compteur	70 euros (inchangé)
Redevance assainissement.....	0.75 € (au lieu de 0.70 €)
Prix à la consommation	0 à 100 m3 0.83 € (inchangé)
	101 à 200 m3 0.72 € (+ 1 centime)
	201 à 500 m3 0.64 € (+ 2 centimes)
	+ 500 m3 0.48 € (+ 4 centimes)



Syndicat intercommunal AGEDI

Mise à jour Adhésions – Retraits des membres (de juin 2011 à août 2013)

Présentation des documents portant sur les conditions d'adhésion au Syndicat Intercommunal A.G.E.D.I (Agence de GEstion et de Développement Informatique) pour l'informatisation des collectivités territoriales. Le conseil approuve la mise à jour des adhésions et des retraits tels que proposés.

Convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau entre le Conseil Général du Cantal et la commune de Calvinet

La commune est éligible à l'assistance technique mise à disposition par le Département pour l'exercice de sa compétence dans le domaine de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif. La convention en cours arrive à expiration, le Conseil Général approuve le projet de nouvelle convention proposé.

Convention de mise à disposition d'un local

Salle des fêtes de Calvinet pour le service de la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) entre le Conseil Général et la commune.

La salle des fêtes est utilisée 2 fois par mois, hors vacances scolaires) par le Relais Petite Enfance (R.P.E. qui dépend de la communauté de communes) et la puéricultrice de la P.M.I. qui travaille en collaboration avec l'animatrice du Relais. Le Conseil Municipal approuve le projet de convention.

Participation de Calvinet-Patrimoine au frais de réparation de la table d'orientation

L'association Calvinet-Patrimoine a versé la somme complémentaire de 1500 € pour la table d'orientation installée sur le site de Puy Capel.

Questions diverses

- **Extension éclairage public lotissement Le Puech** : A voir la mise en place soit d'un deuxième lampadaire, soit d'un projecteur sur l'existant pour éclairer le secteur des derniers pavillons construits.
- **Le Vernassal** : Projet d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque
- **Pavillons locatifs Logisens, Polygone** : Un pavillon du Puech est disponible depuis le 1^{er} septembre, un autre à La Devèze sera libre fin octobre.
- **Toilettes publiques** : Lecture d'un message de touristes avec des félicitations pour la propreté des toilettes publiques. D'autres compliments de ce type sont déjà parvenus en Mairie.
- **Visite du Prince de Monaco à Calvinet** : elle s'organise pour le 15 mai 2014. Un apéritif auquel seraient conviés les habitants de Calvinet devrait avoir lieu sur la place Bonnefon.

Séance du 11 octobre 2013

Le Vernassal

En début de projet, la construction de 2 bâtiments photovoltaïques au Vernassal devait être prise en charge par le constructeur en contrepartie des revenus du photovoltaïque. A présent leur participation a été largement diminuée en raison de la baisse du prix d'achat du KWh par E.D.F. Ce projet sera présenté au fermier.

Abrogation du POS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des problèmes administratifs liés au **POS** (Plan d'Occupation des Sols), document d'urbanisme en vigueur à Calvinet.

Il rappelle les avantages et inconvénients de celui-ci et va se renseigner sur la procédure à suivre pour l'abroger. L'établissement d'un **P.L.U.** (Plan Local d'Urbanisme) n'étant pas envisagé immédiatement en raison du coût de l'ordre de 30 000 euros et de la nouvelle situation que va créer le **SCOT** (Schéma de COhérence Territoriale) en cours de réalisation avec la **CABA** (Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac).

Projet de cabinet médical

Le Conseil Municipal retient le terrain situé derrière l'atelier communal pour la construction d'un cabinet médical, maintient son projet d'étude sur ce site viabilisé et souhaite avancer rapidement sur ce dossier. Il décide de lancer l'avant-projet et de consulter **Logisens** (ex HLM) et **Polygone** faisant office de maîtres d'ouvrage délégués.

Convention de mise à disposition de la salle des fêtes aux associations

Proposition d'un projet de convention de mise à disposition de la salle des fêtes aux associations pratiquant une activité régulière.

Coupes de bois 2014

Sur proposition de l'ONF, le conseil municipal fixe les coupes de bois dont le produit sera à vendre au cours de l'exercice 2014 : trois sites de respectivement : 0.4 ha, 6.54 ha et 7.33 ha.



Ligne de trésorerie au Crédit Agricole

Le contrat de ligne de trésorerie en cours arrive à expiration. Renouvellement de ce contrat auprès de la Caisse du Crédit Agricole.

Changement de grade

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion, décision de changement de grade pour l'emploi de Nathalie ROBERT : passage d'adjoint administratif 2^{ème} classe au Grade d'Adjoint administratif 1^{ère} classe.

Déclassement d'un ancien morceau de voie communale

Déclassement d'un petit tronçon de chemin communal à Lagarrigue, désaffecté à l'usage du public. Ce délaissé sera vendu à Monsieur André RICROS.

Facturation des retraits de compteurs d'eau

Le Conseil Municipal accepte de retirer les compteurs d'eau qui n'ont plus aucune utilité. Exécution par l'agent technique communal. Facturation fixée à 70 euros.

La remise en service éventuelle sera facturée 100 euros.

Questions diverses

- **École** : Pour améliorer la surveillance des élèves, une grande ouverture sera créée entre la salle de classe des CP - CE1 et la salle informatique. Les travaux seront réalisés par Éric Felgines.
- **Église** : Approbation des propositions des services des **Bâtiments de France** :
- **Façade Ouest sur rue** : pierres apparentes de part et d'autre du portail d'entrée de l'église, enduit en soubassement enduit et restant recouvert d'un enduit laissant apparaître les grosses pierres.
- **Façade Est arrière** : enduit plein à l'exception des pierres taillées et contreforts qui resteront en pierres apparentes.
- **Numérotation des rues** : La Poste rappelle la nécessité de numéroter les rues pour améliorer leur service. Une réunion publique est prévue le jeudi 24 octobre à 20 h 30. La commune décide de prendre à sa charge l'achat des plaques (pour harmonisation de l'ensemble) et leur pose.
- **Prix de l'eau** : La Communauté de Communes a procédé à une étude sur le prix de vente de l'eau. Plusieurs scénarios sont étudiés.
- **Visite du Prince de Monaco** : Lecture du courrier de réponse positive du cabinet du Prince. Pour préparer sa venue, une commission communale est créée.

Séance du 29 novembre 2013

Le Vernassal

La décision de construction d'un bâtiment couvert en photovoltaïque est reportée en raison du coût. Un nouveau bail avec les fermiers est en cours de préparation.

Cabinet médical

Les deux maîtres d'ouvrages et les deux architectes consultés ont déposé leurs propositions. Leurs offres seront étudiées ultérieurement avec la commission des travaux.

Abrogation du POS

Après avoir rappelé les problèmes liés au **POS** (Plan d'Occupation des Sols) qui date de 1989, le Maire présente la procédure pour son abrogation.

Le maire constitue le dossier et voit la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour avis.

Budget AEP - Admission en non valeur

Sur l'exercice 2012 la somme de 197.65 euros, n'a pu être recouvrée malgré les poursuites administratives. Le Conseil Municipal est dans l'obligation d'admettre cette somme en non valeur. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2013, article 654, après décision modificative.

Décisions modificatives de crédits

Le Conseil Municipal vote quelques ajustements de crédits en fin d'année sans modifier l'équilibre des budgets.

Participation aux dépenses des voyages des collèves

Accord d'aide au collège de Maurs pour le financement d'un séjour linguistique d'élèves domiciliés à Calvinet.

École : L'effectif du RPI Calvinet-Mourjou n'était que de 49 élèves à la rentrée. La présence de trois enseignantes peut être considérée comme fragile malgré l'accord avec le ministère de maintien des postes au niveau du Cantal. L'Association des Maires du Cantal a en effet accepté le transfert de postes selon les besoins. En conséquence, les dérogations pour des inscriptions en dehors de la commune seront refusées.



Église : Une révision de la toiture sera réalisée à la fin des travaux de ravalement.

Plaques de rues : Trois plaques de rues sont manquantes et seront commandées prochainement avant l'attribution des numéros de maison : *chemin de Vergnes* - *chemin du Mancou* - *lotissement du Puech*.

Mise en sécurité d'accotement face au Vernassal

A l'entrée du bourg de Calvinet, le Conseil Municipal décide de faire poser un système de collectage de l'eau de ruissellement qui arrive du chemin du Claux et d'une canalisation par drain routier le long de la propriété de la famille Bru, de façon à assurer un nivellement entre la route et le bord du mur pour assurer une plus grande sécurité des piétons.

Très Haut Débit : Le déploiement de la couverture aura lieu en plusieurs phases : dès 2017, 42% de la population d'Auvergne sera desservie à plus de 100 Mbps et progressivement le déploiement de la fibre optique se poursuivra pour atteindre plus de 75% de la population en 2025.

Opération "cadeau de fin d'année aux aînés de plus de 85 ans" : Elle sera renouvelée cette année.

Visite du Prince de Monaco : La visite du Prince se prépare. Il restera 50 minutes sur la place de Calvinet à la rencontre des habitants le jeudi 15 mai 2014.





BIENVENUE ... Vous arrivez dans la commune ... faites-vous connaître auprès de la mairie afin que nous puissions vous convier à nos diverses manifestations et vous présenter, si vous le souhaitez, aux calvinétois (es) dans l'un de nos bulletins municipaux.

MAIRIE : ouverture de la mairie : mardi, jeudi, vendredi de 13 H 30 à 16 H 30

Tél. : 04 71 49 94 32 site Internet non officiel : <http://pagesperso-orange.fr/annie.couderc/>

Mél : mairie.calvinet@wanadoo.fr - ANNUAIRE-MAIRIE.FR : <http://www.annuaire-mairie.fr/mairie-calvinet.html/>

Banque alimentaire : La collecte de la banque alimentaire s'est déroulée les 29 et 30 novembre et a permis d'obtenir 297 kg de produits variés, sucre, pâtes, farine, huile, café, conserves, produits d'hygiène et d'entretien. Ils seront très utiles aux associations caritatives qui pourront agir auprès des personnes nécessiteuses qui en ces temps difficiles sont hélas de plus en plus nombreuses. Un grand merci aux généreux donateurs, au 8àHuit qui accepte la collecte chaque année mais aussi aux bénévoles qui assurent la bonne marche de celle-ci. Exceptionnellement, la présence et le reportage de FR3 avaient pour mérite de montrer la solidarité de nos villages.



2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
297 kg	264 kg	307 kg	262 kg	232 kg	231 kg	186 Kg

Participation au concours départemental des villages fleuris du Cantal

Cette année encore, nous avons obtenu le 3^{ème} prix dans la catégorie « communes de moins de 1000 habitants ». En 2011, 2010 et 2009 nous avons obtenu le second. Il faudra peut-être reconsidérer notre fleurissement en tenant compte des conseils du jury.



Pourquoi Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II va-t-il venir à Calvinet ?

Il y a presque 500 ans, l'Europe était secouée par la guerre de trente ans (1618-1648). Pendant ce conflit, la France, cherchant à affaiblir l'Espagne, obtint d'Honoré II de Grimaldi, Prince de Monaco, qu'il quitte la protection de l'Espagne pour rejoindre la mouvance du Roi de France Louis XIII qui lui reconnaissait la souveraineté sur Monaco, Menton et Roquebrune.

L'Espagne a immédiatement confisqué les biens des Grimaldi en Espagne et le Roi de France, en compensation, lui a attribué plusieurs terres dont le comté du Carladès et la baronnie de Calvinet par le traité de Péronne du 14 septembre 1641.

Ce transfert de souveraineté intervenait quelques années à peine après la destruction du château de Calvinet (1634).

C'est ainsi que les Princes de Monaco exercèrent les pouvoirs de Baron de Calvinet (surtout des pouvoirs de justice et de levée d'impôts) de 1641 à 1793, date à laquelle leurs biens en France furent vendus par les révolutionnaires comme biens nationaux.

Cependant, la famille Grimaldi a conservé le titre de Baron de Calvinet. Il est souvent repris dans la presse, même si ce n'est aujourd'hui qu'un titre honorifique.

Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II a entamé une série de voyages dans les régions où le Prince de Monaco était possessionné.

C'est ainsi qu'il a prévu de venir, avec son épouse Son Altesse Sérénissime la Princesse Charlene, dans le Cantal en mai 2014 et qu'ils seront présents à Calvinet le jeudi 15 mai 2014, sur la Place Jean de Bonnefon, de midi à midi cinquante, pour rencontrer les habitants de Calvinet.



Soyons nombreux pour les accueillir ce jour là.

Quand la poste s'intéresse à nos rues

Après plusieurs contacts avec la mairie, "la Poste" a proposé une réunion d'information à la population de la commune concernant les modifications dans la distribution du courrier. Elles impliquent que les villages donnent des noms à leurs rues mais aussi des numéros à leurs maisons. La réunion qui a eu lieu le 24 octobre en soirée, salle des fêtes, était animée par MM. Albert V

12



INAS Délégué aux relations territoriales et David BRUEL Directeur d'établissement. On notait la présence d'Édouard de Bonnafos maire, des adjoints et d'une vingtaine de personnes. On peut regretter tout de suite la faible assistance alors que l'on entend dire souvent pour une raison ou une autre que l'on n'était pas au courant. Une réunion intéressante qui dérivait une partie de la soirée sur la Banque Postale. Concernant notre commune, les noms de rues, c'est chose faite à part 3 rues qui restent à nommer. Maintenant est venu le problème des numéros. Ils seraient apposés dans chaque rue, en partant quand c'est possible de la mairie, numéros pairs à gauche, impairs à droite, en sautant des numéros aux endroits susceptibles d'être construits. Les numéros seront fournis et posés par la commune chez chaque particulier. Cela devrait se faire au cours de l'année 2014.



Législation buvettes pour les associations Rappel préfectoral du 30/08/2013

Le Préfet du Cantal à

Mmes et MM. les Maires du département (en communication aux Sous-préfets de Mauriac et Saint-Flour, au Commandant du groupement de gendarmerie Cantal et au Directeur départemental sécurité publique)

Objet : Débits de boissons temporaires

Réf. : Articles L 3334-1, et L 3334-2 du Code de la santé publique (CSP)

P. J. : Arrêté n°2011-1113 du 18 juillet 2011 fixant pour le département du Cantal les heures d'ouverture et de fermeture des débits de boissons.



Les services de police et de gendarmerie m'ont, durant cet été, régulièrement signalé des difficultés en matière notamment d'ordre public liées à l'exploitation des débits de boissons temporaires. Ils ont pu ainsi constater des personnes en état d'ivresse avancée, de nombreuses rixes, des délits routiers résultant d'un abus de consommation d'alcool lors des diverses manifestations organisées cet été notamment.

Il me semble alors utile de vous rappeler quelques principes concourant à l'ouverture et à la gestion de ces débits de boissons.

L'ouverture de débits de boissons temporaires est soumise à une procédure d'autorisation délivrée par le maire et strictement encadrée par le code de la santé publique (CSP).

Les débits de boissons autorisés à l'occasion d'une manifestation :



Toute personne physique et toute association peut solliciter auprès du maire une demande d'ouverture d'un débit de boissons à l'occasion d'une foire, vente ou fête publique.

Dans ce cas, il ne pourra être vendu ou offert, sous quelque forme que ce soit, que des boissons des deux premiers groupes définis à l'article L3321-1 du CSP. (L3334-2 du CSP).



CALVINET : cinquantenaire de la piscine

Le 13 juillet 1963, le lac de l'Estanquiol et la piscine de Calvinet, quatrième piscine du département du Cantal, étaient inaugurés.

13 juillet 2013, cinquante ans plus tard, jour pour jour, le Président du Conseil Général du Cantal, Vincent Descoeur, le Maire, Édouard de Bonnafos et le Conseil Municipal de Calvinet inaugurent de nouveaux aménagements de la piscine en eau naturelle : réfection de l'entourage dans des matériaux modernes, réaménagement de la plage, rénovation des cabines et bancs, ...



Après avoir coupé le traditionnel ruban tricolore tenu par des enfants de Calvinet, le Maire de Calvinet et le Président du Conseil Général du Cantal relevaient dans leurs discours l'originalité de cette réalisation de 50 ans et son intérêt



toujours actuel : près de soixante dix personnes fréquentent quotidiennement la piscine et les pêcheurs sont nombreux autour du lac.

Le Comité d'Animation de Calvinet, avec son Président P. Couderc, s'était chargé d'organiser la suite de cette journée : tournoi de joutes nautiques de Boisse-Penchat sur l'Estanquiol avec animation musicale dans l'après-midi puis, en soirée, repas avec le "traditionnel chou farci" préparé par les bénévoles et cuit au four à bois.

Plus de cinq cents personnes ont profité de ces diverses manifestations qui se sont déroulées sous un soleil estival et pour le bonheur de tous.

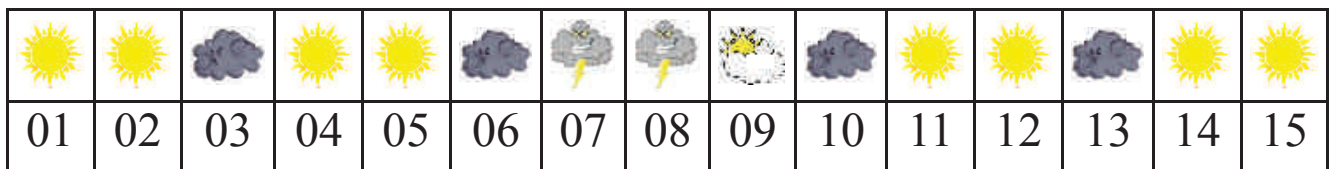
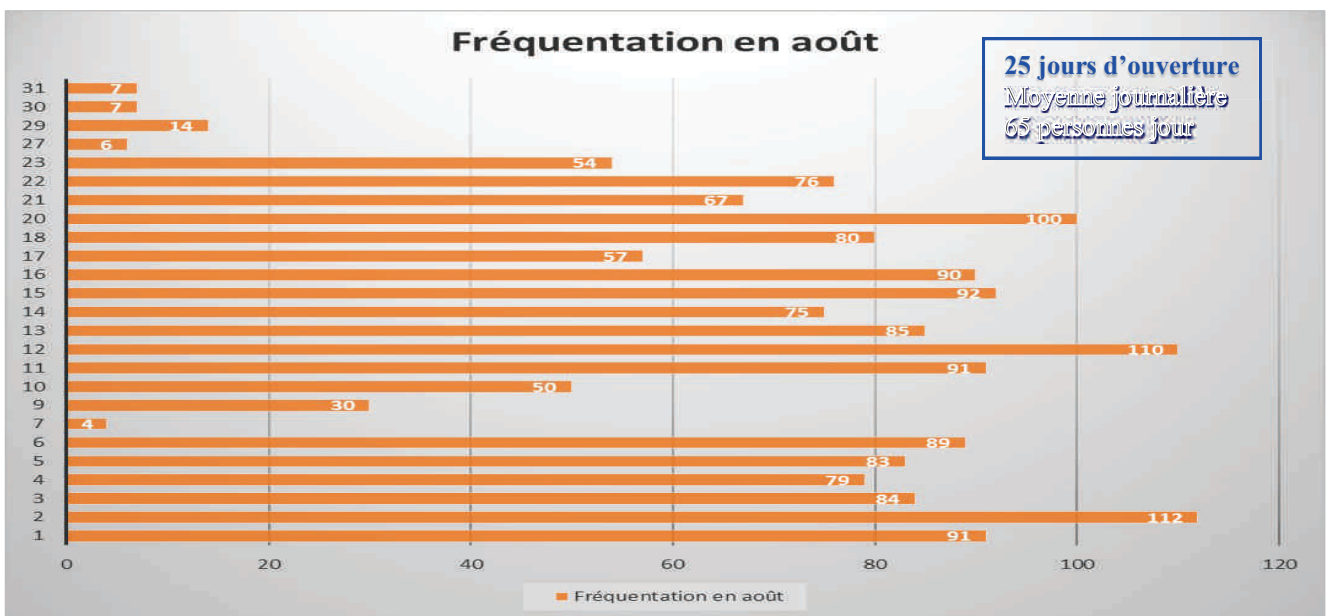
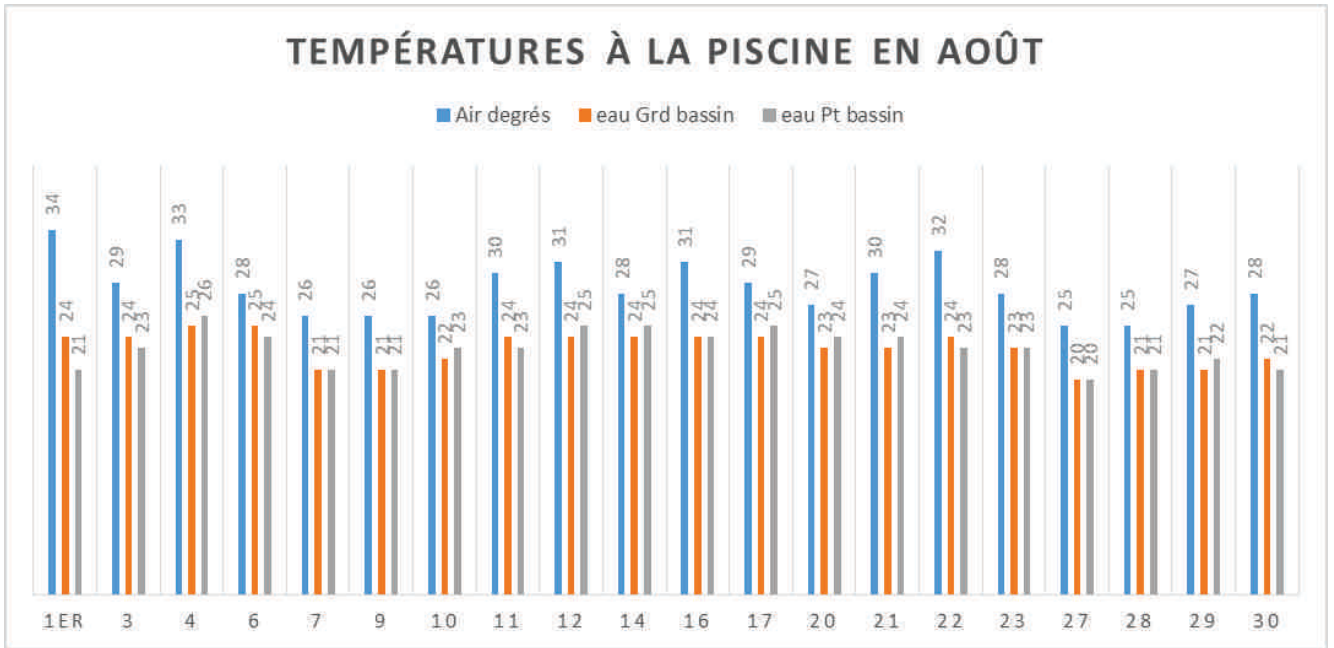


Fréquentation de la piscine

Nous ne possédons pas de statistiques en juillet mais avec le beau temps chaud tout le mois de juillet les records des années passées ont été vraisemblablement battus. En revanche, en août, le MNS de service nous a laissé un document très intéressant que nous avons traduit en graphique. Le mois d'août, amputé de ses 5 journées d'orage augmenté de quelques journées plutôt nuageuses dont une en partie pluvieuse apporte tout de même de belles satisfactions à la lecture des chiffres. Ce succès peut être attribué au beau temps mais aussi à l'ambiance familiale qui se dégage, renforcée par la gentillesse et la disponibilité du maître nageur de service. La modification des horaires, décalés vers le soir doit aussi y être pour quelque chose. N'oublions pas la gratuité qui favorise les familles. et "les courtes visites".



Au niveau de la structure, il manque peut-être encore une douche et maintenant que la fée électricité est parvenue à l'Estanquiol, il faudra envisager d'installer un distributeur de boissons fraîches et de glaces.



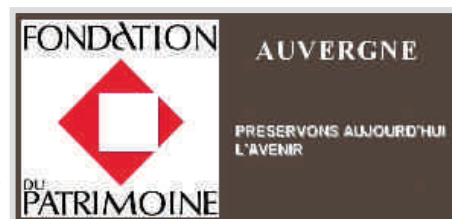
Ensoleillement en août



Remise des labels de la Fondation du Patrimoine à Calvinet

► La remise des labels

Destinée à mettre à l'honneur des propriétaires ayant restauré leur patrimoine à l'aide de la Fondation, une soixantaine de personnes étaient présentes à cette cérémonie, présidée par M. Édouard de BONNAFOS, maire de Calvinet et M. Jacques AUJOULAT Délégué Régional de la Fondation du Patrimoine.



Quinze porteurs de projets avaient pu faire le déplacement et ainsi partager leurs expériences avec l'assistance au cours d'une rapide présentation visuelle animée par Mme CHARMES, déléguée départementale du Cantal. Celle-ci a salué la qualité et la diversité des travaux de restauration présentés (maisons, manoirs, fours à pain, burons, pont, églises ou encore statues).

Le label de la Fondation du Patrimoine reconnaît la qualité d'un bâtiment et met à l'honneur tous ceux qui rénovent, rebâtissent et entretiennent le patrimoine vernaculaire.

► La Fondation du Patrimoine en quelques mots

Organisme privé indépendant à but non lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996 et reconnu d'utilité publique. La Fondation du Patrimoine a pour mission de contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des trésors menacés de nos villes et de nos villages. Les propriétaires privés peuvent bénéficier d'avantages financiers tandis que les collectivités et associations ont la possibilité de s'associer à la Fondation afin de mobiliser le mécénat populaire et obtenir une subvention.

► Résultats de la Fondation du Patrimoine

Sur le plan départemental :

- 262 projets soutenus
- Plus de 13 millions d'euros de travaux réalisés
- Soit 396 emplois créés ou maintenus
- 673 500 euros de mécénat récoltés
- 802 300 euros de subventions attribuées



Concert à l'église de CALVINET : Les plus beaux chants de l'Occitanie Médiévale

En ce mardi 13 août, en soirée, le baryton Dominique METZLÉ, d'origine aveyronnaise nous a proposé un parcours médiéval en Terre d'Oc, au pays des Troubadours les plus réputés. Avec sa harpe pour principal instrument, il nous restituera le climat de ces cours méridionales du XII^{ème} siècle où fut inventé un nouvel art de se comporter, "l'Amour Courtois", qui allait constituer l'un des plus précieux fleurons de notre patrimoine culturel.

Courtoisie, fidélité envers sa Dame, esprit de chevalerie, pèlerinages ou départ pour la Croisade, autant de thèmes qui inspireront ces poètes-musiciens d'un genre nouveau, épris de liberté et laissant parler leur cœur. Les mélodies douces de Bernard de Ventadour, Guillaume de Poitiers ou Richard Cœur de Lion ont envoûté durant plus d'une heure les mélomanes à l'église de Calvinet.



Vie de la commune : l'état civil 2013 *actes inscrits dans les registres de la commune*

Ils nous ont quittés... une pensée pour eux et leur famille

- 13 janvier : Marie-Jeanne BOUARD veuve BONNAUD, Place Jean de Bonnefon
- 31 janvier : Robert VERMEIL, domicilié à La Devèze
- 22 février : Géraud CASSAGNE, domicilié à La Devèze, rue du Chêne
- 06 avril : Gabrielle GOUTAL veuve LESCURE, domiciliée chemin du Baillage
- 05 mai : Boudjema IDJOUADINE, domicilié au Lotissement du Puech
- 21 mai : Marie Antoinette GINIOUX veuve LACIPIERE, domiciliée Chemin du Claux
- 12 septembre : Julie LAVIGNE veuve LAVIGNE, domiciliée à La Fage
- 14 novembre : Maria Françoise SOUQUIERE veuve LAVIGNE, Ayrolle



Ils se sont unis pour le meilleur et le pire...

- le 03 août : de Marie-Claire FLEYS résidente Chemin du Claux et de Lebnan HABIB



Ils sont nés en 2013... Bienvenue à ces petites frimousses

- 14 mars : Madison LANCHES, de Thierry et Nathalie LANCHES, bâtiment La Poste
- 28 août : Mathis REMISE, de Christophe REMISE et Delphine PICARONIE, Chemin du Claux
- 16 juin : Harena RANDRIANARIVO, de Aina et Lingo RANDRIANARIVO, Chemin du Claux
- 23 novembre : Eugénie PUECH de Caroline et Antoine PUECH, La ferme basse de La Rouquette
- 26 novembre : Alice BAYET de Perrine MERESSE et Anthony BAYET, Le Puech



Recensement : effectué début 2013 à Calvinet il a comptabilisé **517 habitants** pour notre commune.

Vie de la commune : les animations jusqu'à fin juin 2014



Mois	Jour	Association	Animation
Janvier	21	Seniors de Calvinet	Animation Rois
Février	15	Seniors de Calvinet	Quine
	23 - 14 h 30	APE	Carnaval à Calvinet
	?	A.C.C.A Calvinet	Repas des chasseurs
	01	Patrimoine	AG, repas traditionnel, théâtre
Mars	20	Seniors de Calvinet	Sortie « stockfisch »
	15	APE RPI 21 h	Années 80 (5 €, 3 € -16 ans)
Avril	26	Calvinet-Patrimoine	Quine
Mai	21	Seniors de Calvinet	Sortie pédestre
	23	APE à Calvinet	Soirée chants (5 € ad. Gratuit -12 ans)
Juin	15 au 21	Seniors de Calvinet	Voyage 1 semaine en Provence.
	29	APE	Fête écoles à Mourjou

La fête Nationale

Cette année revêtait un évènement particulier le 13, puisque cela faisait 50 ans, qu'avait été inaugurée la baignade de l'Estanquiol. Ce fut l'occasion d'organiser un nouveau tournoi de joutes. Le repas dansant avec chou farci au menu occupait la soirée. Le lendemain, le pique-nique géant au camping des Érables mérite de plus en plus son appellation puisque près de 200 personnes avaient apporté des victuailles variées et succulentes abondamment partagées, tandis que notre association offrait l'apéritif.



Les illuminations de Noël

Ces décorations mobilisent bénévoles, artisans, agriculteurs qui donnent de leur temps mais aussi prêtent leurs outils et leurs engins comme en témoigne la levée du grand arbre, couvert de guirlandes. Les enfants, eux adorent parcourir le jardin enchanté et traverser le pont, une belle récompense pour tous ceux qui ont œuvré.



Un marché de Noël de feu pour le dixième anniversaire.

Le spectacle de feu de la compagnie Soukha, précédant un feu d'artifice coloré et intense, tous deux suivis par une foule immense. La lumière et les étincelles de Manorick le magicien devant une salle des fêtes comble, Les échassiers de Moriquendi traversant le marché avec la légèreté du papillon, faisant admirer leurs magnifiques maquillages ainsi que l'élégance de leurs costumes, tout en faisant des courbettes aux enfants émerveillés avant qu'ils envahissent les attelages des chevaux de feu qui au grand galop les emportent sur les traces du père Noël. Celui-ci fit d'ailleurs quelques apparitions, suivi de la caravane des rois mages accompagnés du père fouettard qui n'impressionnait plus personne. Ce dixième marché de Noël de Calvinet était vraiment placé sous le signe du spectacle et de la musique grâce à la fanfare de pères Noël de La Ganelette de Maurs qui joua les grands classiques dans tous les coins du marché. La veille, Frédéric Almanza s'était déplacé parmi les exposants avec ses vieux airs ressuscités avec son orgue de Barbarie. Une cinquantaine d'exposants proposaient des étals gastronomiques tout d'abord où l'on pouvait préparer son réveillon avec charcuterie fine, sanglier, foie gras, escargots, huîtres, confiserie, pâtisserie, champagne, vins... Les idées cadeaux foisonnaient également grâce aux artisans créateurs, artistes, bijoutiers, marchands divers. En fin de journée, Mme Leduc, secrétaire Générale de la préfecture, Vincent Descoeur, président du Conseil Général et Édouard de Bonnafos s'exprimèrent à tour de rôle, vantant la qualité de l'évènement et souhaitant de joyeuses fêtes à tout le public, parmi lequel on pouvait reconnaître de nombreux élus venus soutenir cet évènement important pour la Châtaigneraie.



Enfin le pot de clôture précéda une immense soupe au fromage partagée par environ 200 personnes.



Le 10 octobre dernier a eu lieu l'Assemblée Générale :

Étaient présents : Monsieur le Maire de Calvinet, un conseiller de la commune de Mourjou, les deux directrices et les membres du bureau.

Les institutrices n'ont pas encore eu le projet d'école, valable 3 ans, elles l'auront en janvier 2014.

Les sorties bibliothèque à Mourjou auront lieu tout au long de l'année scolaire, les

sorties piscine seront-elles annulées par manque d'accompagnants ? Si vous souhaitez vous inscrire à la journée d'agrément elle aura lieu le 10 février 2014, (merci de se rapprocher des maitresses).

Des sorties sportives sont prévues, avec le cross qui a eu lieu le 10 octobre, d'autres sorties suivront.

Le 19/20 octobre : foire à la Châtaigne, l'APE tenait un stand, où vous pouviez trouver des gâteaux, et des friandises diverses confectionnés par les enfants et les parents. Malgré le mauvais temps qui était annoncé, nous avons eu un temps agréable et une bonne recette !



Le 18 octobre "**Les ateliers d'automne**" ont été organisés à Mourjou : tous les enfants de l'école s'y sont retrouvés : le matin randonnée et ramassage des champignons, repas pris tous ensemble, et après-midi ateliers sur le thème de l'automne.

A l'inverse la **journée de NOEL** aura lieu à Calvinet, avec ateliers le matin, repas en commun, spectacle, goûter avec le Père Noël !

Le **Quine** du 1^{er} décembre promet d'être un succès, avec ses lots hors du commun : séjour à Disneyland Paris, sorties diverses au Lioran, entrées au Prisme, Ordinateur, Xbox, Box Nature et Terroir, baptême de l'air...

Merci encore à tous nos partenaires et entreprises locales qui jouent le jeu en participant financièrement aux lots.

La sortie de fin d'année reste à déterminer. Nous avons plusieurs idées.

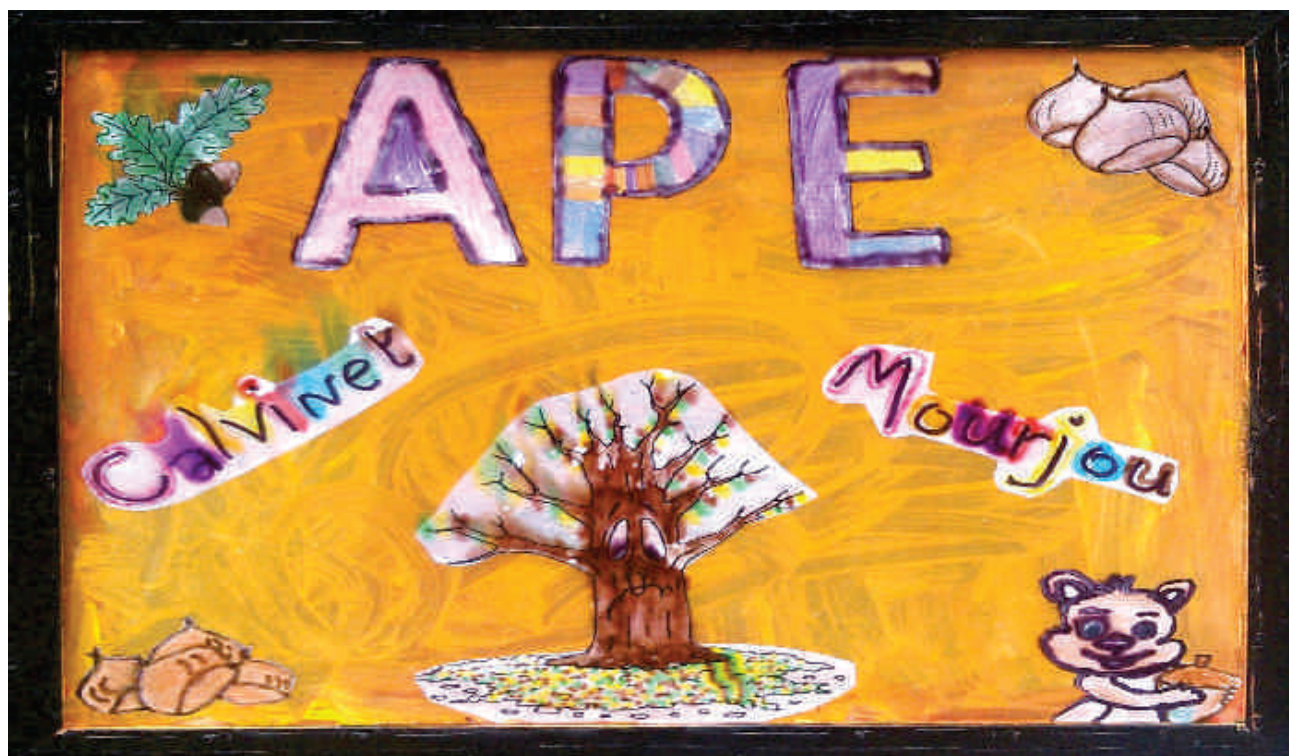
L'APE a présenté son bilan moral et son bilan financier, ce dernier est **Positif** (+ 2 524,55 €).

Merci à tous.

Une nouvelle manifestation fait son apparition cette année, une soirée "Années 80", alors venez nombreux.

Les dates des 4 prochaines manifestations ont été fixées ; voir le calendrier des animations page 15

Nous avons un nouveau Bureau cette année avec pour Présidente, Sandrine Maury Lasseron –Vice-Présidente, Françoise Vigier - Trésorière Estelle Mege - Vice-Trésorière Stéphanie Nugou - une Secrétaire Nathalie Lanches - Vice-Secrétaire Caroline Puech ainsi que 4 membres supplémentaires : Cathy Aymar, Marie Maleviale, Carole Condamine, Béatrice Rouquier. **Bienvenue aux nouveaux parents !**



Panneau que les enfants à l'école de Calvinet ont confectionné pour la foire à la châtaigne

L'Atelier de Marguelzé ARTS, nouvelle association



« L'enthousiasme est l'excitation de l'inspiration, la motivation et une pincée de créativité ». Bennett

L'Atelier de Marguelzé ARTS, nouvelle association dont le siège social est situé à Calvinet, profite de cette nouvelle année pour se présenter et vous souhaiter ...

une année 2014 emplie de créations, de couleurs, d'inspiration et de moments de partage.

Un seul but : Promouvoir des activités créatives, ludiques et artistiques auprès d'enfants et d'adultes.

Ateliers créatifs, goûters d'anniversaire, décors de fête ... envoyez vite un mail à *L'Atelier de Marguelzé'ARTS*, vous serez les premiers informés des activités proposées ... marguelzearts@orange.fr. A bientôt !

*Créativement vôtre,
Élisabeth Albiol, présidente et les membres du bureau*



Assemblée Générale de Calvinet-Pétanque

L'Assemblée Générale de CALVINET-PÉTANQUE s'est tenue le samedi 16 novembre à la salle des fêtes en présence d'Édouard de Bonnafos maire. Le président Alain JANY accueille les licenciés ainsi que les sympathisants et les remercie de leur présence. Le club remercie M. le maire et son conseil municipal pour la réalisation du terrain de pétanque.

Le rapport moral est présenté par le président :

- Thé dansant du 24 mars
- Engagement championnat par équipes 55 ans et plus : **2 équipes**
- Engagement coupe de France : **1 équipe**
- Engagement coupe du Cantal : **2 équipes**
- Engagement championnat Promotion : **1 équipe**
- Éliminatoire championnat de France Doublette Masculin à Maurs : **7 équipes**
- Éliminatoire championnat de France Triplettes Masculin à Montsalvy : **4 équipes**
- Engagement triplettes vétérans à Riom-es-Montagne : **3 équipes**
- Vendredi 24 mai, en coupe du Cantal, Calvinet reçoit Mauriac, la deuxième équipe se déplace à Maurs.
- Jeudi 27 juin, championnat 55 ans et plus à Calvinet.
- Journées réussies des 14 juillet et 17 août.



Bilan 2013 satisfaisant présenté par le trésorier Louis-Marie GASTON.

Projets 2014

- Reconduction de la souscription ainsi que des cartes de membre.
- Animation du 14 juillet et du 16 août
- Challenge Haymoz.
- La soirée s'est clôturée par un excellent repas.



Le Tennis Club de la Châtaigneraie



Le Tennis Club de la Châtaigneraie a pris ses quartiers d'hiver après une saison dynamique. En effet Les cours de mini tennis assurés par *Ingrid Lissac, Estelle Puechjean, Lucie Lavigne, Fanny Camas et Aude Lavigne* ont rassemblé 38 jeunes. Le Tennis club de la Châtaigneraie a offert leur licence à 18 enfants de 5 à 8 ans.

Deux stages d'une semaine ont été organisés cet été :

- En juillet 12 participants au stage animé par *Mathilde Talon*,
- En août, 10 participants ont bénéficié de l'enseignement de *Marie-Laure Piganiol*, professeur de tennis à Mont-de-Marsan.
- La fréquentation des courts a été bonne en 2013 et les membres du club de Montsalvy continuent leurs entraînements sur les courts de Calvinet.

Vous pouvez consulter les informations concernant le tennis sur notre nouveau panneau d'affichage qui protège efficacement les documents des intempéries !

Au printemps, comme chaque année, quelques membres de l'équipe procéderont à l'entretien des courts et nous les remercions car c'est un vrai travail et ... de la qualité de l'entretien dépend la qualité du jeu...

Notre assemblée générale aura lieu cette année le **samedi 11 janvier à 14 heures à la Mairie**. Tous ceux qui sont intéressés sont bien sûr conviés à se joindre à nous.

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour l'année 2014.

Les membres du Bureau



La nouvelle table d'orientation

Avec ses petites erreurs corrigées, elle a été posée le samedi 20 juillet. Le commercial de la société Signaloc était présent pour aider les responsables bénévoles de l'entreprise Mazac et de Calvinet-Patrimoine à la mise en place. Édouard de Bonnafos, maire était également sur les lieux. Espérons maintenant qu'il n'y aura plus d'incident et donc souhaitons longue vie à cet objet intéressant, permettant de mieux connaître notre région et aidant à se situer pour les nombreux promeneurs qui empruntent nos chemins.



Beau succès de la journée du Patrimoine à Calvinet

L'association Calvinet-Patrimoine avait programmé ses animations uniquement l'après-midi du dimanche. Cependant on pouvait visiter dès le samedi le village grâce à un parcours historique fléché ponctué d'une douzaine de stations où des documents permettaient de se faire une idée précise des lieux remarquables de la cité.

La première visite commentée concernait la ferme du Vernassal, sur la D19 à l'entrée de Calvinet. Un lieudit rattaché à la commune de Calvinet avec *Le Faisan*, *Combebesse*, *La Devèze*, *Ayrolles* et *La Rouquette* par une ordonnance du 26 janvier 1836 de Louis Philippe. L'ensemble architectural et le domaine a été racheté depuis peu par la commune de Calvinet.

La maison de maître, du 15^{ème} siècle, construite en pierre de schiste avec des parements en granit, une toiture pointue en lauzes du pays et de petites ouvertures est caractéristique de maisons de haute Auvergne de l'époque.



Les autres bâtiments, maison du fermier, grange et four à pain avec séchoir à châtaignes datent du 18^{ème} siècle. Ce dernier a été réhabilité il y a quelques années seulement et présente une caractéristique particulière avec ouverture sur le côté permettant l'accès dans le fournil surmonté d'un séchoir à châtaignes. Le four, dans le prolongement possède un toit à une seule pente assez faible et ne présente pas extérieurement cet arrondi qui caractérise la plupart des fours qui subsistent.

C'est l'un de ceux-là que l'on retrouvait dans le hameau de Lagane

(1). Un four réhabilité et même reconstruit par une entreprise locale chez un particulier qui se faisait un plaisir d'accueillir Calvinet-Patrimoine et son animation. Sur place on a eu droit à quelques commentaires sur la naissance du pain et des fours, à une exposition photographique présentant les étapes de la reconstruction du four mais aussi du fournil. Ensuite des membres de l'association ont fait une démonstration de la chauffe du four, du retrait de la braise puis de l'enfournement et de la cuisson de différents mets confectionnés par les bénévoles.





Pour clore agréablement cette journée entachée par quelques petites averses de pluie, les visiteurs, avec parmi eux des estivants d'autres départements et même de l'étranger ont pu déguster les nombreuses recettes auvergnates traditionnelles sorties du four. Citons entre autres chou farci, pountis, tartes diverses. Un kir accompagnait tout cela, faisant de cette visite un moment agréable, cordial et d'échanges entre personnes qui au départ ne se connaissaient pas toujours. Bref

une réussite

aux dires des 120 ou 130 visiteurs présents. Merci à la famille Goutal de Lagane pour cette proposition de visite.

(1) A cette époque, Calvinet prenait beaucoup d'importance grâce à ses foires ses institutions judiciaires et l'ouverture de la route Maurs/Montsalvy. Aussi l'ordonnance de 1836 encourageait à aller plus loin et les gens du coin ne se privèrent pas de demander leur rattachement à Calvinet. Ce fut effectif par un décret de 1846 qui rattacha le Bos, Escanis et Lagane définissant la commune telle que nous la connaissons aujourd'hui.



La 12^{ème} foire aux potirons à Junhac

Un temps très incertain avec un peu de pluie le matin mais un après-midi bien plus clément qu'à Prunet l'an passé, agrémenté d'une température plutôt douce. Toujours un nombreux public, peut-être un peu moins que les années passées mais dispersé comme les stands dans la rue principale et les ruelles de Junhac. On



regrettera que le spectacle soit resté face à l'école tandis que la majorité des exposants se

trouvait reléguée bien plus loin sur les hauteurs. Quelques doléances encore : personne pour accueillir à notre arrivée, une publicité insuffisante, voire inexistante, un repas bénévoles augmenté de 40% et le café en moins. Notons cependant que la salle était confortable et le repas correct.



Notre stand était encore une fois bien achalandé grâce au dévouement de nos bénévoles et la recette est égale à quelques euros prêts à celle enregistrée à Prunet.



***L' A G de Calvinet-Patrimoine aura lieu le samedi 1^{er} février 2014.
Elle sera suivi du
repas spectacle avec la troupe de théâtre de Marcolès "Confipotes".***



L'Assemblée Générale des Seniors de Calvinet s'est tenue samedi 23 novembre

Elle s'est déroulée en présence d'Edouard de Bonnafos, maire, des membres du Conseil d'Administration, des commissaires aux comptes et d'une cinquantaine d'adhérents.

La Présidente, Odile de Bonnafos, après avoir souligné que le club comptait 128 adhérents à ce jour, a demandé une minute de silence à la mémoire des membres décédés cette année.

Elle a ensuite présenté **le rapport moral** avec toutes les activités réalisées au cours de l'année :

Dégustation de la galette des rois le 17 janvier, quine annuel le 16 février, sortie stockfish le 21 mars à Asprières précédée d'une visite de la fabrication du "Rocamadour" avec dégustation et suivie de la visite de la Safranière de Bruyeras à Saint-Igest, accueil de la « Maintenance du Félibrige » le 06 avril avec chants et danses, sketches et théâtre en langue d'Oc, visite de la fabrique de parapluies artisanale Bressanges à Neussargues le 28 mai, suivie après le bon déjeuner « chez Betty », d'une promenade magnifique lac du Pêcher.

Le voyage annuel en Espagne du 10 au 16 juin qui a permis à 43 adhérents de visiter le Pays Basque espagnol, la Navarre et l'Aragon. Voyage très varié tant par les paysages que par le patrimoine architectural avec hébergement dans trois hôtels successifs pour limiter les kilomètres journaliers. Quelques souvenirs : la magnifique baie en forme de coquille de San Sébastian surnommée « la petite Rio », le musée Guggenheim à Bilbao avec sa structure ultra moderne en titane,



calcaire et verre et ses surprenantes sculptures à l'extérieur, le parc naturel des « Bardenas Reales » présentant un paysage lunaire « hallucinant » quasi désertique avec de nombreuses « cheminées de fée », les nombreuses cathédrales, petites églises sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle nous menant de l'art roman jusqu'au baroque ainsi que toutes les petites routes qui sillonnent la montagne faisant découvrir des paysages saisissants.



La kermesse du 21 juillet où les produits traditionnels (fouaces, pain cuits au feu de bois, préparations sucrées et salées) préparés par nos adhérents et les ouvrages confectionnés par quelques bénévoles aux doigts de fée ont remporté un vif succès. Un déjeuner suivi d'une animation dansante a clôturé cette journée dans une ambiance conviviale.

La sortie d'automne a permis de visiter le **musée Jacques Chirac à Sarran**, époustouffant par la quantité et la qualité des cadeaux reçus lorsqu'il était président de la République. Cadeaux classés par continent et pays qui plongent les spectateurs dans une multitude de cultures différentes. Après un déjeuner copieux et accueillant à Seilhac, visite des **cascades de Gimel** avec la succession de trois cascades l'une sous l'autre qui nécessitent une bonne marche avec un fort dénivelé...

Après le **rapport financier** présenté par Louis-Marie Gaston, trésorier, il a été procédé au **renouvellement des mandats** d'Odile de Bonnafos, René Malbos, Odile Martory et Pierrette Martory au Conseil d'Administration ainsi que celui de Thérèse Falières comme commissaire aux Comptes.



Ensuite présentation des projets pour 2014 avec la distribution des colis de fin d'année aux anciens, l'animation Rois le 21 janvier, le quine annuel le 15 février, la sortie stockfish le 20 mars, une sortie pédestre le 21 mai en Aubrac, le voyage annuel du 15 au 21 juin en Provence, la kermesse le 20 juillet, la sortie d'automne le 16 septembre dans les environs de Calvinet.

Les jeux et ateliers ont repris le mardi après-midi à la Salle des Fêtes et cette année est proposée par une de nos adhérentes une aide à l'utilisation de l'ordinateur ou du téléphone portable.



La présidente, après l'annonce que notre club recevrait le mardi 26 novembre la réunion de secteur des responsables des Associations d'Aînés Ruraux, invite les 83 participants à se retrouver Salle des Fêtes où chacun a passé un moment de dégustation agréable et convivial autour d'un délicieux déjeuner préparé et servi par le Restaurant Louis Bernard Puech.

Calvinet Sportif Foot



Cette première saison de l'US Haut-Célé marque le retour des ambitions du football local.

L'équipe 1 domine son championnat, en ne concédant qu'un seul match nul pour 6 victoires.

La montée à l'échelon supérieur, objectif principal du club, est proche, mais il ne faudra pas faiblir sur la 2ème moitié du championnat, car la concurrence est rude.

L'équipe 2 est actuellement sur le podium dans une poule très homogène.

L'équipe 3, avec un effectif irrégulier, parvient quand même à tenir tête aux grosses équipes de la poule.

La trêve prendra fin début mars, et c'est l'équipe 3 qui prendra la place de l'équipe 1 sur le terrain du Puech pour la 2ème partie de saison.



L'équipe dirigeante de l'USHC vous souhaite une bonne année 2014

Cinquante ans déjà !

13 juillet 1963



13 juillet 2013



A nouveau une fête

On n'avait plus de fête patronale à Calvinet depuis celle de 2009. Heureusement une équipe jeune a repris le flambeau depuis le début de l'hiver dernier avec une première animation pour le nouvel an, avant d'offrir à nouveau une fête aux Calvinétois mais aussi à nos voisins et aux estivants en ce mois d'août 2013. Merci à ces jeunes courageux qui n'en doutons pas s'affirmeront dans les prochaines années.

